

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°139

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/Chargé de missions

OBJET : Signature de l'avenant au protocole de préfiguration du NPNRU de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définissant le volet urbain du contrat de ville en matière de renouvellement urbain pour les quartiers ;

Vu le Contrat de Ville de Plaine Commune signé en juillet 2015,

Vu les orientations et obligations mentionnées par l'Etat et l'ANRU pour encadrer la mise en œuvre du NPNRU ;

Vu la délibération du Conseil de Territoire du 21 juin 2016 approuvant le Protocole de préfiguration du NPNRU de Plaine Commune ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 septembre 2016 approuvant le Protocole de préfiguration du NPNRU de Plaine Commune ;

Vu la signature du protocole de préfiguration du NPNRU le 17 novembre 2016 ;

Vu le projet d'avenant au protocole de préfiguration du NPNRU de Plaine Commune ;

Considérant que tous les projets NPNRU du territoire de Plaine Commune n'ont pas soldé à date l'ensemble de leurs opérations inscrites au protocole ;

Considérant qu'il est nécessaire de contractualiser les modalités de prorogation du protocole de préfiguration pour la mise en œuvre du NPNRU ;

Considérant qu'il est nécessaire de poursuivre l'achèvement des dernières opérations au protocole de préfiguration ;

Considérant le dispositif d'avenant proposé par l'ANRU pour proroger le protocole ;

Considérant que les signataires dudit avenant sont l'Etat, l'ANRU, l'EPT Plaine Commune, les Villes et les bailleurs sociaux impliqués dans les projets ;

Considérant que l'ensemble des opérations inscrites au protocole de préfiguration concernant Aubervilliers sont soldées et qu'une prorogation n'aura pas d'impact calendaire ou financier pour la Ville ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant au protocole de préfiguration du NPNRU de Plaine Commune.

AUTORISE le Maire ou, en cas d'absence ou d'empêchement son représentant délégué, à signer l'avenant à la convention susmentionnée.

Le Maire,

Karine FRANCLET

Reçu en Préfecture le : 23/10/20
Affiché/publié le : 23/10/20
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/20



